Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Peintre

Brevet professionnel Peinture - Revêtements, épreuve E3 U3

Session 2009 • Code sujet : **E3 U3** • Durée : **4 heures, dont 0 h 30 en salle** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Revêtement de sol en PVC dans un sas d'entrée (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U30 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif/2009/BP Peintre - U30 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif - Session 2009 - 2-Sujet.pdf

1. Revêtement de sol en PVC dans un sas d'entrée

L'épreuve porte sur la pose d'un revêtement de sol en PVC dans un sas d'entrée, avec une surface principale A et des incrustations B et C. Le document propose un mode opératoire indicatif avec les opérations, le matériel et des points de contrôle liés à la sécurité et à la conformité.

Partie écrite

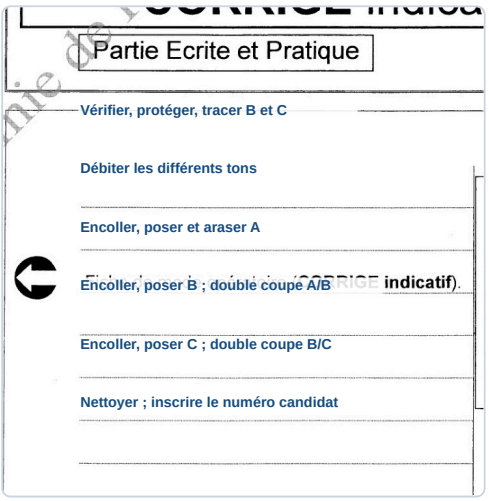
Question Mode opératoire. Réaliser le mode opératoire en une demi-heure en salle, avant de débuter les travaux en atelier. Remettre uniquement la feuille 3/3 en y inscrivant son numéro de candidat.

En 30 minutes, rédiger le mode opératoire sur la feuille 3/3 avant de commencer l'atelier. Indiquer le numéro de candidat et remettre uniquement cette feuille. Respecter l'ordre du document : vérifier la matière d'œuvre et le revêtement, protéger le poste, tracer B et C, puis débiter les différents tons.

1. Encoller, poser et araser A.
2. Encoller et poser B, puis effectuer la double coupe A/B.
3. Encoller et poser C, puis effectuer la double coupe B/C.
4. Nettoyer l'ensemble du chantier.

Préciser le matériel indiqué et les contrôles de sécurité et de conformité associés à chaque opération.

Mode opératoire sur la feuille réponse



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mode opératoire chronologique sur la feuille 3/3, avec le numéro de candidat.

Partie pratique

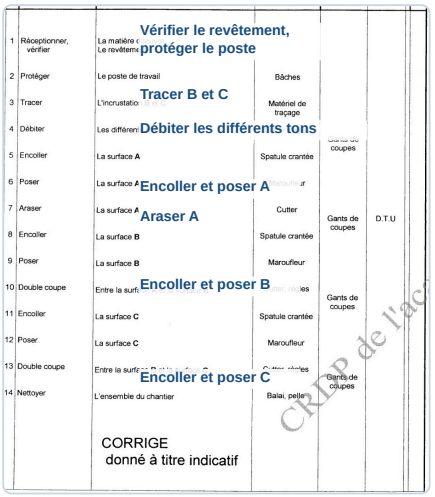
Question Préparation et pose. Suivre les étapes de préparation et de pose du revêtement : réceptionner et vérifier la matière d'œuvre, protéger le poste de travail, tracer les incrustations B et C, débiter les différents tons, puis encoller et poser les surfaces A, B et C avec le matériel adapté.

Préparer le poste, vérifier le revêtement et protéger la zone avec des bâches. Tracer les incrustations B et C, puis débiter les tons au cutter et à la règle. Porter les gants de coupe lors des opérations concernées.

Ordre	Opération	Matériel indiqué
1	Encoller puis poser A	Spatule crantée, maroufleur
2	Araser A	Cutter
3	Encoller puis poser B	Spatule crantée, maroufleur
4	Après la double coupe A/B, encoller puis poser C	Spatule crantée, maroufleur

Maroufler chaque surface après sa pose et suivre les prescriptions du produit de collage.

Préparation et pose repérées dans la fiche



✓ RÉPONSE À RETENIR

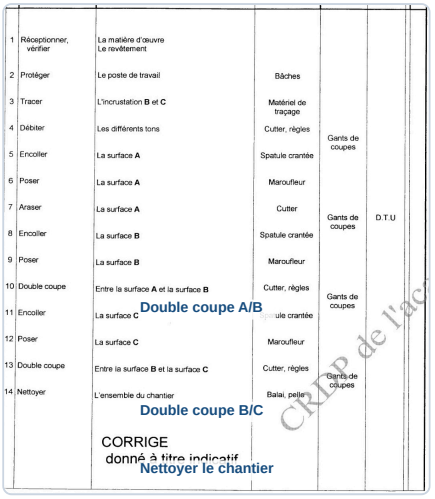
Surfaces A, B et C encollées et posées dans l’ordre, avec le matériel adapté.

Question Raccords et nettoyage. Réaliser les doubles coupes entre les surfaces A et B, puis entre B et C, et nettoyer l'ensemble du chantier. Respecter les points de contrôle indiqués pour la sécurité, la qualité et la conformité.

Réaliser les doubles coupes avec un cutter et une règle, en portant les gants de coupe. Les deux surfaces doivent être jointives au raccord ; retirer les chutes après la coupe et vérifier visuellement le résultat.

- Effectuer la double coupe entre A et B après la pose de B.
- Après la pose de C, effectuer la double coupe entre B et C.
- Nettoyer l’ensemble du chantier avec un balai et une pelle, puis contrôler la conformité du revêtement.

Raccords et nettoyage repérés dans la fiche



1	Réceptionner, vérifier	La matière d'œuvre Le revêtement			
2	Protéger	Le poste de travail	Bâches		
3	Tracer	L'incrustation **B** et **C**	Matériel de traçage		
4	Débiter	Les différents tons	Cutter, règles	Gants de coupes	
5	Encoller	La surface **A**	Spatule crantée		
6	Poser	La surface **A**	Maroufleur		
7	Araser	La surface **A**	Cutter	Gants de coupes	D.T.U
8	Encoller	La surface **B**	Spatule crantée		
9	Poser	La surface **B**	Maroufleur		
10	Double coupe	Entre la surface **A** et la surface **B**	Cutter, règles	Gants de coupes	
11	Encoller	La surface **C**	ule crantée		
12	Poser	La surface **C**	Maroufleur		
13	Double coupe	Entre la surface **B** et la surface **C**	Cutter, règles	Gants de coupes	
14	Nettoyer	L'ensemble du chantier	Balai, pelle		

Double coupe A/B

Double coupe B/C

CORRIGE
donné à titre indicatif

Nettoyer le chantier

CRIEP de l'ac

✓ RÉPONSE À RETENIR

Doubles coupes A/B et B/C réalisées, chantier nettoyé et revêtement contrôlé.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2009)

Bilan de l'épreuve : Épreuve E3 U3 du brevet professionnel Peinture - Revêtements, session 2009, coefficient 3, d'une durée de 4 heures dont 30 minutes en salle. Le sujet traite de la pose d'un revêtement PVC dans un sas d'entrée, avec incrustations B et C. Il évalue la préparation d'un mode opératoire, l'organisation des opérations, les raccords, la sécurité et le contrôle de conformité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un mode opératoire présente les opérations dans leur ordre de réalisation, avec le matériel et les contrôles associés.
- Le sujet distingue les surfaces A, B et C, avec traçage des incrustations B et C.
- La double coupe est prévue aux raccords entre A et B, puis entre B et C.
- Le document associe les opérations à des points de contrôle de sécurité et de qualité ou conformité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Réaliser le mode opératoire en salle avant de commencer les travaux en atelier.
- Remettre uniquement la feuille 3/3 et y inscrire son numéro de candidat.
- Prévoir le matériel correspondant aux opérations de traçage, débit, encollage, pose et nettoyage.
- Respecter les points de contrôle de sécurité, de qualité et de conformité indiqués.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser le mode opératoire demandé ?

Présentez les opérations dans l'ordre, de la réception de la matière d'œuvre au nettoyage du chantier. Pour chaque étape, indiquez la surface concernée, le matériel prévu et les points de contrôle ou de sécurité mentionnés.

Q : Où faut-il effectuer les doubles coupes ?

Le document prévoit une double coupe entre la surface A et la surface B, puis entre B et C. Le matériel indiqué est un cutter et des règles, avec des gants de coupe comme point de sécurité.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et combien de temps est réservé à la salle ?

La durée totale indiquée est de 4 heures, dont 30 minutes en salle pour réaliser le mode opératoire avant les travaux en atelier. Le coefficient de l'épreuve est 3.

Q : Quels critères de contrôle sont indiqués dans le document ?

Le tableau distingue les points de contrôle de sécurité et ceux de qualité ou conformité. Il indique notamment des gants de coupe lors de certaines opérations, ainsi qu'une référence au DTU dans la colonne de conformité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U30 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif/2009/BP Peintre - U30 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif - Session 2009 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.